

Technopole agroalimentaire

Avis à la clientèle

GRATUITÉ DU TRANSPORT ET HORAIRE RÉDUIT

Saint-Hyacinthe, le 27 mars 2020 – Le transport en commun local de la Ville de Saint-Hyacinthe est désormais gratuit en tout temps, et ce, pour toute la durée de la crise liée à la COVID-19. Cette mesure vise à protéger les chauffeurs d'autobus en limitant la manipulation d'argent comptant.

Ce service doit être utilisé uniquement pour les déplacements essentiels comme aller au travail, à l'épicerie ou chez le médecin. Une personne présentant des symptômes liés à la COVID-19 ne peut pas utiliser ce moyen de transport.

Transport en commun Mesure exceptionnelle pour la durée de la crise GRATUIT En tout temps sur le réseau local HORAIRE RÉDUIT Aucun départ après 18 h

Horaire réduit

À compter du 30 mars, l'horaire des circuits d'autobus sera allégé. Les services offerts de 18 h à 22 h, les jeudis et vendredis, seront suspendus sur tous les circuits locaux. De plus, la ligne de taxi collectif T-61 vers le parc Les Salines ne sera plus en fonction jusqu'à nouvel ordre.

Pour plus d'information, visitez-le www.ville.st-hyacinthe.gc.ca/tarif ou contactez le 450 778.8300.